

**COMPTE RENDU DE REUNION
SÉANCE DE LA CLE
DU VENDREDI 3 JUIN 2015
À PIERREFEU-DU-VAR À 09H30**

Date de la convocation : Le 15 mai 2015

**Nombre de représentants de la commission : 26
Présents : 22
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 1**

L'an deux mille quinze le trois juin, à neuf heures trente, la Commission Locale de l'Eau du bassin versant du Gapeau s'est réunie, à Pierrefeu-du-var, pour sa séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

**Monsieur Patrick MARTINELLI – Commune de Pierrefeu-du-var
Madame Christine SANDEL et Madame Anna MORISSET – Conseil Régional PACA
Monsieur Roger ANOT – Commune de Belgentier
Madame Catherine DURAND – Commune de La Crau
Monsieur Claude ARIELLO – Commune de Carnoules
Monsieur Michel ARMANDI – Commune de Collobrières
Madame Nicole BAUDINO – Commune de Cuers
Madame Isabelle MONFORT – Commune d'Hyères
Monsieur Paul PELLEGRINO – Commune de Puget Ville
Monsieur Joseph FABRIS – Commune de Signes
Monsieur Philippe LAURERI – Commune de Solliès-Pont**

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :

**Monsieur Bernard SIMONDI – Chambre d'agriculture du Var
Madame Josette FAYS – VIE de l'eau
Monsieur Franck CHAUVET – Fédération Hydraulique du Var
Monsieur Louis FONTICELLI – Fédération du Var pour la pêche et la protection des milieux aquatiques
Monsieur Jean-Paul FORET – AVSANE
Chantal DANIEL – UFC Que choisir
Madame Colette RICHARD – CIL « les résidents des quartiers Est de Hyères »
Madame Mélanie KLOBB – CIL de la Vallée de la Sauvebonne**

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés :

Monsieur Yannick GRUFFAZ- Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Madame Cécile MONIERE - Agence de l'eau Rhône Méditerranée

Madame Gaëlle BERTHAUD - Agence de l'eau Rhône Méditerranée

Monsieur Pierre WAGENHEIM - Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

POUVOIRS :

Monsieur Gérard Puverel (CCVG - La Farlède), pouvoir à Monsieur Patrick Martinelli

Monsieur Joël Perenon (Méounes Les Montrieux), pouvoir à Monsieur Didier Mielle

Madame Laura Delpiano (Solliès-Ville), pouvoir à Monsieur Roger Anot

Monsieur Jacques Bianchi (CCI du Var), pouvoir à Monsieur Franck Chauvet

Madame Andrée Pellegrino (Syndicat agricole et horticole de Hyères), pouvoir à Monsieur Bernard Simondi

EXCUSÉS :

Monsieur Jean-Michel Naal (délégué militaire départemental du Var)

SECRETAIRE DE SEANCE :

A l'UNANIMITE : 26 voix pour (22 + 4), Monsieur Michel ARMANDI, est désigné en qualité de secrétaire de séance

Membres en exercice 22		Ont pris part : 22 + 4 pouvoirs Soit 26 voix
--------------------------------------	---	---

Madame Josette Fays fait part de ses remarques au sujet du compte-rendu de la CLE du 3 avril 2015 (cf. document ci-joint).

1/ Présentation du projet Aquarenova par Suez environnement

Pour plus d'information, se référer au site www.aquarenova.fr

Colette richard regrette le manque d'information aux résidents et riverains concernés par ces travaux.

Les résidents ont reçu un courrier en date du 31 juillet 2015 et les travaux ont démarré le 1^{er} août 2015.

Cyrille Charbonnier (Suez Environnement) : la communication a été faite le mieux possible par le biais de la presse et d'internet. Nous sommes conscients qu'elle peut être améliorée.

Louis Fonticelli pose 3 questions :

- Possibilité d'un forage horizontal ?
- Prélèvement de l'eau du cours d'eau du Gapeau par le Canal Jean Natte.
- Quelles sont les conséquences pour la période d'étiage sur le Gapeau ?

Alexandre Duzan (Suez Environnement) : un forage dirigé coute très cher pour un résultat similaire. L'entretien sur un bassin d'infiltration est plus simple.

L'eau est prélevée de novembre à avril. Le Gapeau a un débit suffisant. Le dispositif est neutre en hiver.

Christine Sandel : ce projet ne rentre pas dans les critères de la Région. Il existe un manque de connaissance sur le biseau salé. Un pompage n'est pas mesuré sur le site de l'aéroport de Hyères. Une question se pose sur la qualité des eaux rejetées.

Alexandre Duzan (Suez Environnement) : l'accès aux données sur le domaine militaire est difficile. Il existe un gros travail de connaissance sur le biseau salé via un réseau piézométrique permettant la cartographie fine du biseau salé et une modélisation en milieu poreux de la nappe avec acquisition de données in situ.

Gaëlle Berthaud : l'agence de l'eau est partie prenante de ce projet même si elle ne participe pas au financement du projet.

L'agence de l'eau lance un appel à projet en 2016 pour la réutilisation des eaux usées.

Franck Chauvet pose des questions :

- Vous parlez de 5 Mm3 soit 160 l/s d'économie ?
- Qu'en est-il de la qualité de l'eau ?
- Prises en compte des usagers : les usagers ont été averti très tardivement du projet bien qu'ils aient pu participer à l'enquête publique.

Il existe une difficulté d'estimation de la quantité d'eau prélevée car l'ASA n'a pas la gestion des vannes. Il existe un désaccord pour la gestion des eaux au mois d'avril.

Cyrille Charbonnier (Suez Environnement) : nous n'avons pas la possibilité de bloquer l'eau pour les usagers ni la gestion des vannes.

En terme de qualité, il y a un contrôle sanitaire sur les forages. Les analyses ne révèlent pas de présence de produits phytosanitaires même si il y a présence de glyphosate dans les eaux du Gapeau. Un suivi des paramètres au niveau de la zone réalimentée pour le suivi des pesticides est prévu en continu.

Patrick Martinelli souligne l'intérêt du projet. Il insiste sur l'importance de la communication et de la concertation.

2/ Présentation de l'étude de continuité écologique sur le bas Gapeau par la Société du Canal de Provence

Yannick Gruffaz informe de l'intérêt de prendre en compte le modèle hydrologique en cours d'élaboration par le groupement Aquaconseil - SCE. Il souligne l'importance d'une vision globale et intégrée et encourage la CLE à faire un choix ambitieux sur cette problématique.

Gaëlle Berthaud souligne la complexité de cette problématique. Elle n'est pas favorable à une solution minimaliste. Une passe à poisson ne suffit pas. Elle demande qu'une réflexion soit faite de manière globale dans le cadre du SAGE. Il est nécessaire de coupler les problématiques : la continuité écologique, l'hydromorphologie des cours d'eau, et la gestion des inondations. L'agence de l'eau peut financer ces opérations jusqu'à 80% complété par des aides de la Région et du FEDER.

Christine Sandel fait référence à la concession qui existe entre la SCP et la Région. Une mise en conformité des ouvrages est nécessaire. La propriété des ouvrages est à clarifier. La ville d'Hyères et la SCP ont une convention à mettre à plat. Le portage par le SMBVG est à envisager sur le bassin versant. Les fonds FEDER sont à mobiliser pour 2016.

Jean-Paul Forêt souligne l'importance de maintenir les canaux d'irrigation pour un besoin potentiel futur. La gestion des inondations coute cher. Il faut tenir compte du transit sédimentaire.

Il est intéressant de connaître le coût des inondations ?

Josette Fays souhaite qu'il y ait plus de données chiffrées.

Louis Fonticelli souhaite que l'on parle de fédération de pêche et des milieux aquatiques.

3/ Présentation de l'étude pour l'élaboration du SAGE (de l'état des lieux au choix de la stratégie) par le bureau d'études BRL ingénierie

Isabelle Monfort précise que l'élaboration du SAGE doit se baser sur des données scientifiques permettant de caractériser le territoire et de compléter la connaissance du territoire. Ces données doivent permettre de mettre en avant les points négatifs mais aussi les points positifs.

Franck Chauvet ajoute qu'il s'agit de préciser les points qui méritent d'être maintenu car cela fonctionne très bien tel que le Canal Jean Natte.

Josette Fays précise que l'élaboration du SAGE doit s'appuyer sur des données chiffrées fiables et des perspectives d'évolution.

Louis Fonticelli ajoute qu'un contrat de rivière sera indispensable pour mettre en œuvre le SAGE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12H20

Fait à Pierrefeu-du-var, le

Le Président,

Patrick MARTINELLI





VAR INONDATIONS ECOLOGISME « V.I.E DE L'EAU »

Agréée Protection de l'Environnement pour le département du Var, en 2003 et le 11.01.2014
Siège social : Hôtel de ville – n° 26 Avenue du 6^{ème} R.T.S – 83210 SOLLIES-PONT

Demande de modifications du compte rendu de réunion

De la CLE du 3 avril 2015

1. Page 1 et 2
Correction du nombre d'**Absents excusés : 3**
(CANSON, DANIEL, SELLIER)
2. Page 1 et 2
Correction du nombre de pouvoirs : **2 pouvoirs**
Oubli UFC - Mme Chantal DANIEL avec pouvoir à Mme FAYS
(pouvoir envoyé par mail le 24 mars à Mme Châu TON)
3. Page 2
Correction du tableau
 - nombre de Membres en exercice : **28** (sans M. Sellier)
 - ont pris part : **26 + 2 pouvoirs soit 28 voix**
4. Page 3
A l'unanimité : 28 voix pour (27 + 2 voix au titre des pouvoirs)
5. Page 7
A ajouter
DELAI D'ENVOI DE COMPTE RENDU
Mme Fays suggère que tout compte rendu soit adressé aux membres dans un délai d'un mois suivant la réunion de la CLE. Actuellement l'envoi se fait 7 jours avant une date de réunion, (soit un délai de 2 mois d'attente minimum) ce qui ne permet pas les échanges avec Mme TON.
Réponse : Mme TON a une lourde tâche mais cela sera envisagé.
6. Page 7
A ajouter après M. Waghenheim
Mme Fays signale qu'en France 67% des zones humides ont disparu entre 1960 et 1990.
7. Page 7
Correctif

Madame Fays informe que le volume 5 du rapport sur le climat au XXI^e siècle du DR Jean Jouzel, climatologue, a été remis fin mars à la Ministre de l'Ecologie. Ce rapport sur le changement climatique relève l'augmentation du niveau de la mer, élévation à prendre sérieusement en compte avec l'impact non négligeable pour la ville d'Hyères.

8. Page 8

A l'unanimité : 28 voix pour (27 + 2 voix au titre des pouvoirs)

9. Page 9

A ajouter

Mme Fays.... Eaux pluviales... **grâce aux dispositions et incitations mises en exergue dans les PLU concernant les nouvelles normes de constructions (ex : réservoir enterré récupérant les eaux pluviales et servant à l'arrosage en été).**

10. Page 9

A ajouter

Châu Ton... Mme Fays... **selon divers critères** comme la population à risques, les enjeux forts...

11. Page 9

A ajouter

Depuis le début de la déclinaison locale de la DI, notre réseau a participé aux consultations et demandé à être partie prenante dans l'élaboration des Stratégies Locales. En octobre 2014, une lettre résumant nos demandes, cosignée par plusieurs présidents du réseau départemental V.I.E DE L'EAU était adressée à M. le Préfet et le 6 mars en préfecture, M. le préfet nous annonçait que la DDTM s'attelait à la mise en place des 3 TRI et sous peu, de sa Commission départementale.

12. Page 10

A ajouter

3 nouvelles stations hydrométriques envisagées

Réponse complémentaire : 4^{ème} station est envisagée à Collobrières (IRSTEA)

13. Correction Orthographique en fin de texte: **BARBEAU (2 fois)**

14. Mme Fays fait référence à 2 études réalisées lors de stages au sein de VIE DE L'EAU et qu'elle pourrait mettre à disposition à la demande :

❖ Valorisation du Gapeau : **le Barbeau méridional** / Jérémy Mandine juin 2006

❖ **Diagnostic du Gapeau et Réal martin** / Nicolas Kerverdo juin 2006

Excel base de données avec anomalies et embâcles

15. Suggestion

Pour simplifier la tâche de correction et de lecture, il serait judicieux d'insérer un numéro sur chaque page du compte rendu.